

A V I S P U B L I C

Édition du 9 mars 2019

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 0830-2019

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 4 mars 2019, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 0830-2019 modifiant le Règlement numéro 1885-1990 sur la circulation, le stationnement et la sécurité publique afin de modifier les annexes « H » et « J » en remplaçant des cédez le passage par des arrêts obligatoires dans les secteurs des rues Gince, Godue, Dureault et au nord de Denison Est, entre les rues de l'Iris et Ostiguy ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ À GRANBY, en ce 9 mars 2019.

La greffière adjointe,

M^e Julie Bertrand